

## **« Du sabot au crâne de singe. Histoire, modalités et conséquences de l'imposition d'une langue dominante. Bretagne, Sénégal et autres territoires. »**

Née dans une famille de paysans bretonnants du Bas Léon, [Rozenn Milin](#), journaliste, documentariste, ancienne directrice de TV Breizh, est engagée depuis longtemps dans le combat pour la défense des langues minoritaires.

Ses parents avaient appris le français à l'école, mais, entre eux, ils ne parlaient que breton. Avec elle, en revanche, ils parlaient uniquement français. Ils font partie de cette génération qui a décidé de ne pas transmettre sa langue à ses enfants. Ça a toujours été présenté comme normal, alors que ça n'a rien de normal qu'un peuple entier change subitement de langue. Dans les pays d'Amérique, il y a eu des massacres et ceux qui ont survécu ont dû parler anglais ou espagnol. Mais il n'y a rien eu de tel en Bretagne. La population n'est pas, non plus, une population de migrants qui a dû s'adapter. Les Bretons ont changé de langue sans bouger de chez eux. On ne fait pas ça sans y être contraint car c'est une rupture du lien entre les générations, de ce qui nous rattache à ceux qui ont occupé cette terre avant nous. Pourquoi y a-t-il eu cette rupture ? C'est ce qu'elle a voulu comprendre.

### ***Les principales causes de la mort des langues.***

Les colonisations, génocides, maladies, famines ... La volonté des états, langue unique des états nations vers le XIX ème qui voulaient un assemblage entre le juridique (l'Etat) et l'identitaire (la nation), un état, une nation, une langue.. Eradication des langues minoritaires... Le suicide linguistique de la part de ceux qui ne veulent pas transmettre une langue pour s'élever dans l'échelle sociale. Les migrations.

### ***L'impact de la Révolution.***

Pour faire connaître les nouvelles lois au peuple on a dû les traduire dans les différentes langues locales, d'où la nécessité d'imposer le Français. ((Rapports [Barère](#) et [Grégoire](#) en 1794).

### ***La Troisième République :***

Les lois de Jules Ferry (1881) qui décrétaient l'école primaire publique et gratuite et (1882) l'instruction obligatoire. D'autre part elles déclaraient une seule langue d'enseignement, le français, et l'interdiction des langues locales (Les Préfets, sous Préfets, Ministres et Inspecteurs donnaient tous des instructions dans ce sens ( *Rappelez-vous messieurs que vous n'êtes établis que pour tuer la langue bretonne... pour l'unité linguistique de la langue française, la langue bretonne doit disparaître..*) idéologie qui perdure puisqu'on peut noter les interventions de C.Allègre en 2001 (*Il faudrait que la France fabrique des informaticiens qui parlent anglais et on leur propose de fabriquer des bergers parlant breton ou occitan*), Arlette Laguiller 2002 (*Je crois que les écoles bretonnes limitent le développement, que ça peut limiter le développement intellectuel des enfants ... le français est une langue bien plus riche.*). Or il est prouvé que le multilinguisme est un élément important dans l'apprentissage des langues et le développement de l'enfant.

### ***La part de l'école dans l'imposition du Français.***

La langue bretonne a décliné en raison de : la première guerre mondiale et du service militaire, l'école, le souhait de donner une vie meilleure aux enfants, l'envie d'être moderne.

C'est à travers une étude de terrain auprès de 625 personnes pour récolter des témoignages que Rozenn Milin a basé ses conclusions. 266 font état de « symbole » et 197 de punitions.

### ***Le « symbole »***

Il fait son apparition au XV ème dans les écoles latines, et les premières traces du « signum » dans les écoles jésuites. C'est un objet quelconque qu'un enfant surpris à parler sa langue devait porter autour du cou, jusqu'à ce qu'il le repasse à un autre élève surpris à parler lui aussi dans

sa langue. Le dernier à porter le symbole à la fin de la journée était puni. En Bretagne les témoignages font état de sabot de bois, de morceau de bois, de pancarte avec une inscription, d'objets divers : sou percé, fer à cheval, coquillage, pomme de terre, bouchon, bobine etc...les derniers témoignages datent des années 1960.

Les punitions varient en fonction des écoles : coups divers (doigts) retenues après l'école, lignes à copier, au coin, à genoux sur une règle, tours de cour, nettoyage des toilettes.. *Le symbole en soi était une punition car c'était « la honte »*

Cette pratique n'était pas de mise dans toutes les écoles, mais on la retrouvait aussi bien dans les écoles chrétiennes que laïques, dans toutes les régions de France mais elle n'a jamais fait l'objet de textes officiels.

### ***Ailleurs dans le monde...***

« Le symbole » est mentionné avec les mêmes finalités qu'en France, l'éradication des langues locales au profit de la langue officielle. On trouve le « tally stick » en Irlande, le « welsh not » au pays de Galles, le « hogen fuda » au Japon.

En Afrique, c'est la colonisation qui a joué le rôle de transmetteur. Les déclarations de Jules Ferry en sont le témoin... extraits : *La France ne peut être seulement un pays libre. (...) Elle doit être aussi un grand pays, exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient (...), et porter partout où elle le peut sa langue, ses moeurs, son drapeau, ses armes, son génie." « Il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. »*

### ***Pourquoi enseigner le Français aux Africains ?***

Pour former des intermédiaires comme rouages de transmissions de l'administration (tout en faisant attention à ne pas trop les instruire pour ne pas qu'elles fassent de l'ombre aux fonctionnaires français..), pour former des intermédiaires dans le commerce et fournir des futurs soldats à la France.

### ***« Le symbole en Afrique » .***

Les témoignages recueillis par Rozenn Milin dans les anciennes colonies font état de la même pratique, os divers, morceau de bois, pancarte, corne d'animal, sandale en plastique... en général des objets dégradants. Ce symbole avait la même fonction, interdire la pratique des langues locales au profit du Français.

Outre le symbole ces témoignages ont également mentionné ces punitions, coups de bâton, postures pénibles, retenues après la classe, tours de cour voire des amendes...

Rozenn Milin a noté que cette pratique en Afrique n'avait pas pour but l'éradication, mais plus la soumission, l'école n'étant pas obligatoire elle ne concernait que ceux qui la fréquentaient.

### ***Conclusion :***

- 60 à 75% des humains sont au moins bilingues (*En France environ 13 millions d'habitants, soit 20% de la population, sont bilingues - ils parlent le français et une ou plusieurs des 400 langues qui se trouvent sur le territoire.*)

- Le cerveau humain est adapté au multilinguisme, le bilinguisme précoce avantage les enfants sur le plan cognitif.

- Une **étude scientifique** a montré que le bilinguisme a un effet bénéfique sur la maladie d'Alzheimer en retardant ses effets.

***« La diversité des langues est un rempart contre la barbarie »***

***Barbara Cassin (Philosophe)***

